

Le liège

Le liège est produit à partir de l'écorce du chêne-liège, qui pousse dans le sud de l'Europe et en Afrique du Nord. L'écorce est récoltée tous les 9 ans, sans préjudice pour la croissance de l'arbre. Point fort: ce matériau est un excellent isolant, tant phonique que thermique. Naturellement imperméable, il est idéal à poser dans les pièces d'eau, telle que la salle de bain ou la cuisine. Le liège étant antibactérien et antistatique, il est notamment recommandé pour les personnes sensibles aux allergies ou afin de limiter ce risque. Il est excellent pour revêtir le sol des chambres d'enfants. Vous pouvez aisément poser votre sol en liège grâce à un système de lames flottantes à clipper, (plaques de 900 x 300 mm). En outre, ce produit prêt à l'emploi ne nécessite aucune finition sur place. Il existe également un système à coller pour les bricoleurs chevronnés. Il faut toutefois tenir compte d'une sous-couche égalisée et d'une couche de finition. Un aspirateur et une serpillière légèrement humide suffisent pour l'entretien régulier.

REGARD D'EXPERT



Jean-Charles Lassalle, gérant d'Aliécor. Une mise en œuvre rapide:

« Le liège est proposé soit sous forme de dalles à coller, qui font en général 4 mm d'épaisseur, soit

par un système de lames flottantes à cliquer, comme pour les stratifiés. La première option, plus économique, implique un collage et une finition (à l'huile dure le plus souvent). Nous proposons de la colle à base de latex naturel et de l'huile de lin, adaptée au liège. Comme les dalles sont brutes, l'imprégnation à l'huile permet de traiter les jointures, pour une meilleure imperméabilisation du sol. Quant au système de clic, il bénéficie d'une sous-couche en liège et d'une âme en bois, avec une finition en liège. Produit complètement fini, d'aspect plus moderne avec différentes teintes, il va permettre une mise en œuvre rapide. »



© Wicanders

Liège Classic Sucupira